



TAXI

Demande de poursuivre l'autorisation d'exploiter un service de taxis en cas de décès ou d'incapacité permanente

A envoyer par courrier à l'adresse suivante :

SPRB - Bruxelles Mobilité
Direction Transport de Personnes
Place Saint-Lazare 2
1035 Bruxelles

Ou par mail : gest.adm.DTP@sprb.brussels

Pour plus d'info : Tél. : 02 204 14 04

<https://mobiliite-mobiliteit.brussels>

E-mail : gest.adm.DTP@sprb.brussels

Données de l'exploitant

1. Coordonnées de l'exploitant – Personne Physique

Numéro d'entreprise BE

Nom de l'exploitant

Rue numéro boîte

Code postal Commune

Téléphone GSM FAX

E-mail

2. Autorisation d'exploiter un service de taxis

Titulaire d'une autorisation acquise le / /, venant à échéance le / /
portant sur plaquette(s) d'identification.

3. Motif de la poursuite (cocher la case correspondante)

- Incapacité permanente.
- Décès.



4. Lien de parenté (cocher la case correspondante)

- Conjoint, cohabitant légal
- Parents 1^{er} degré (parents, enfants du défunt)
- Parents 2^{ème} degré (frère, sœur, grands-parents, petits-enfants du défunt)

demande(nt) de poursuivre l'exploitation du service dans les mêmes conditions et sans préjudice du droit au renouvellement de l'autorisation susmentionné

Données du repreneur

1. Coordonnées de l'exploitant – Personne Physique ou Personne Morale

Numéro d'entreprise BE

Nom de l'exploitant

Rue numéro boîte

Code postal Commune

Téléphone GSM FAX

E-mail

Veillez remplir le tableau ci-dessous avec les noms des personnes assurant la gestion journalière (gérant(s), administrateur délégué, etc.).

Nom	Prénom	Fonction	Téléphone/GSM	E-mail

2. Véhicule(s) (Cocher la case correspondante)

- Rachat du (des) véhicule(s).
- Achat de nouveau(x) véhicule(s) dès l'obtention de l'autorisation.

**3. Plaquette(s) d'identification**

Numéro plaquette d'identification	Catégorie Taxi ordinaire Taxi PMR Taxi électrique	Central téléphonique	Numéro d'affiliation au central

4. Adresse du garage et stationnement hors voie publique

Rue numéro boîte

Code postal Commune

5. Déclaration relative au personnel occupé (cocher la case correspondante)

- Atteste sur l'honneur ne pas employer du personnel assujéti à l'O.N.S.S. car seul l'exploitant, le(s) gérant(s) ou /et le(s) associé(s) actif(s) roule(n)t sur le(s) véhicule(s).
- Atteste sur l'honneur employer du personnel assujéti à l'O.N.S.S. dès l'obtention de l'autorisation.

Les annexes

- Acte de décès ou attestation de l'incapacité permanente.
- Preuve du lien de parenté ou composition de famille - certifiée par la commune.
- Copie de la carte d'identité de l'exploitant.
- Copie de la carte d'identité du repreneur.
- Statuts de la société déposés au greffe du tribunal de commerce (ou extrait du Moniteur belge) pour les personnes morales ou document d'immatriculation (n° d'entreprise) pour les personnes physiques du repreneur.
- Attestation ou extrait intégral des données de l'entreprise du repreneur délivré(e) par un Guichet d'Entreprises agréé prouvant la compétence de gestion de base du (des) gérant(s) ou de la personne physique – *uniquement pour les sociétés constituées à partir du 01/01/1999.*
- Original de l'extrait de casier judiciaire (délivré conformément à l'article 596, alinéa 1^{er} du Code d'instruction criminelle) datant de moins de trois mois du repreneur.
- Original de l'attestation de la caisse d'assurances sociales pour Indépendants certifiant que le repreneur est en règle de cotisations.
- Original de l'attestation de l'O.N.S.S. certifiant que l'exploitant est en règle de cotisations pour son personnel.
- Liste des chauffeurs salariés (nom, prénom + n° dimona + régime de travail).
- Liste des chauffeurs indépendants, accompagnée de leur attestation d'affiliation à une Caisse d'Assurances Sociales pour Indépendants certifiant qu'ils sont en règle de cotisations.



Signature(s)

Le repreneur confirme avoir pris connaissance de la réglementation en vigueur (ordonnance du 27 avril 1995 et arrêté du 29 mars 2007 relatifs aux services de taxis et aux services de location de voitures avec chauffeur) et des sanctions prévues en cas de non-respect de celle-ci.

Personne physique

Signature(s)
Précédée(s) de la mention manuscrite
"Lu et approuvé »

Nom/Prénom

Date

Repreneur

Signature(s)
Précédée(s) de la mention manuscrite
"Lu et approuvé »

Nom/Prénom

Date